



Politique de l'Arts Council sur
l'égalité, les droits de l'homme
et la diversité

L'Arts Council, dans tout ce qu'il fait, s'efforce de respecter, d'encourager et d'assurer l'inclusion de toutes les voix et cultures qui composent l'Irlande d'aujourd'hui, de toutes les couches de la société, des communautés existantes et récentes, de tous les milieux sociaux, de toutes les origines ethniques et de toutes les traditions.

Cette politique sur l'égalité, les droits de l'homme et la diversité (EHRD) s'appuie sur tout un ensemble de chantiers, de politiques et de développements existants menés par l'Arts Council, y compris des politiques sur les arts et le handicap, sur la diversité culturelle et les arts, et sur la dignité au travail. Elle reconnaît que, même si l'Arts Council assure la promotion et soutient des initiatives de développement depuis de nombreuses années, notre travail pour faire avancer les choses reste encore trop limité et trop cloisonné.

Nous sommes profondément conscients que de nombreuses inégalités persistent encore dans les arts en Irlande et qu'un grand nombre de personnes sont encore confrontées à des difficultés les empêchant de s'intéresser et de participer aux arts et ce, en raison de leur milieu socio-économique, de leurs origines ethniques, de leur religion, de leur orientation ou de leur identité sexuelle, de leur situation familiale, de leur âge, de leur appartenance à la communauté des gens du voyage ou du manque d'aménagements permettant la prise en charge de leur handicap. De plus, comme en témoignent des mouvements tels que Waking the Feminists, Sounding the Feminists et Fair Plé, des femmes artistes issues de diverses

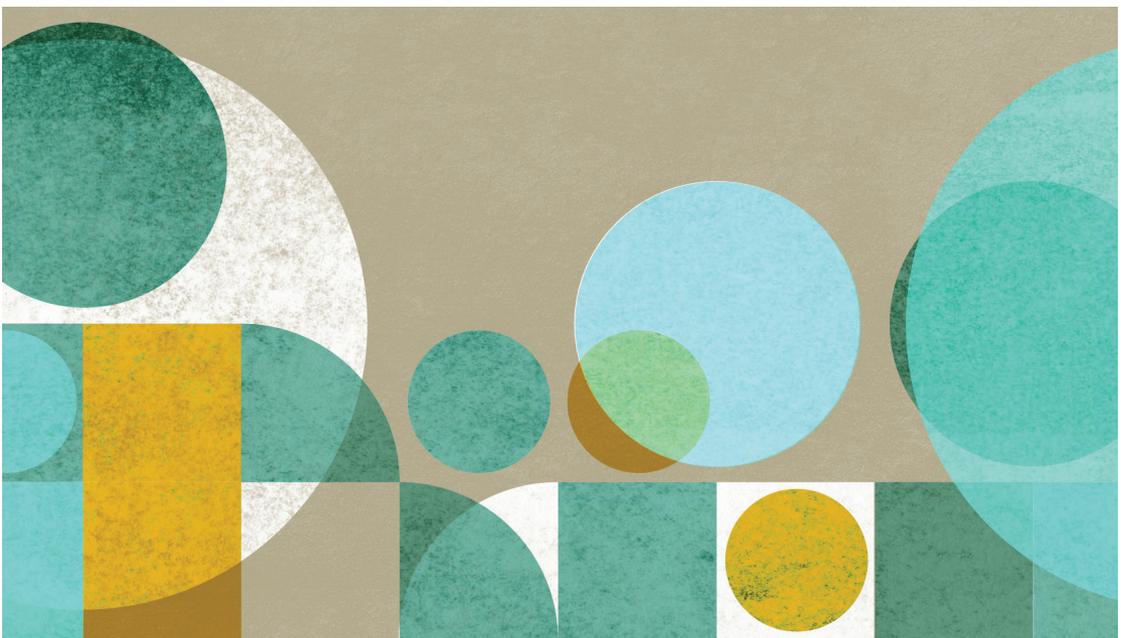
disciplines artistiques continuent à se heurter à des obstacles venant entraver sérieusement l'avancement de leur carrière et de leur répertoire par rapport à leurs homologues masculins.

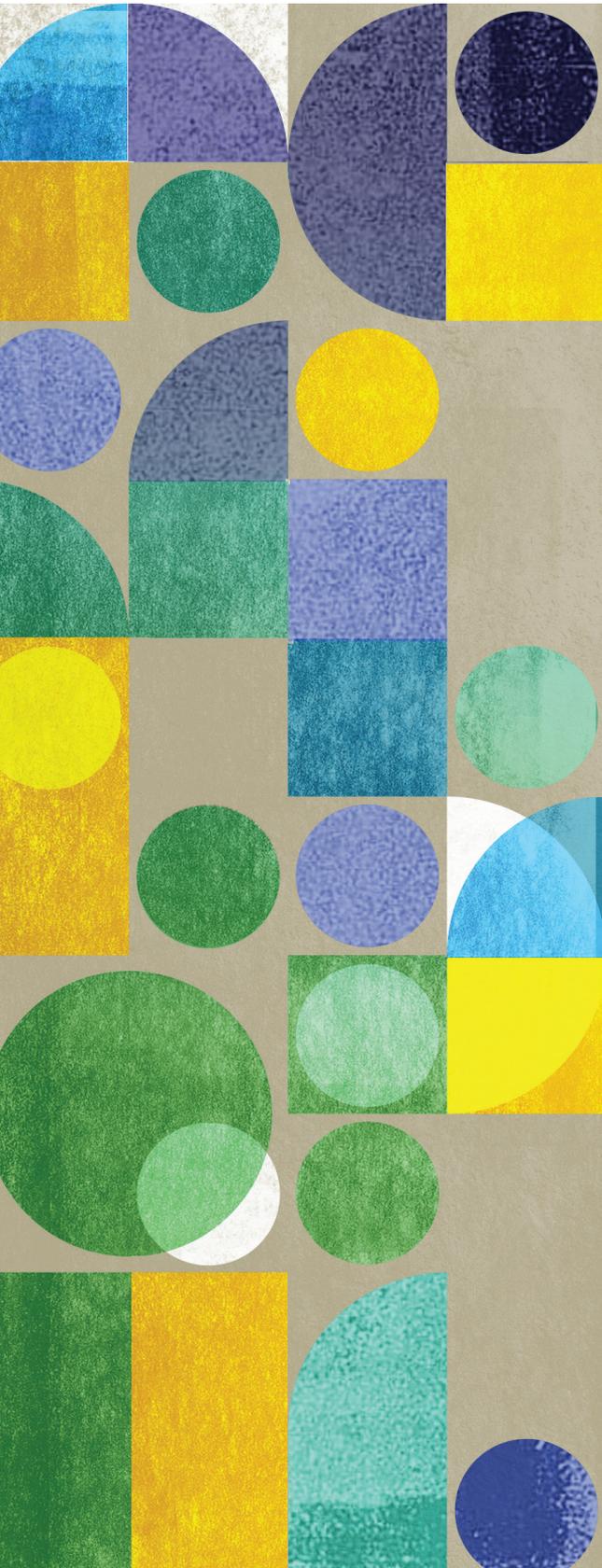
Des recherches et des travaux de développement menés au préalable ont permis à l'Arts Council de mieux comprendre le rôle fondamental de la diversité et de l'égalité dans la réalisation du potentiel artistique et culturel irlandais et dans l'intérêt suscité pour les arts auprès de personnes de toutes origines et de toutes perspectives. L'exploitation de la diversité offre une formidable possibilité de collaboration, de créativité, d'innovation et d'apprentissage. Nous estimons également qu'une promotion de l'égalité, des droits de l'homme et de la diversité dans les arts en Irlande nous permettrait de parvenir à une certaine richesse artistique et à une pratique contemporaine stimulante, pertinente et plus représentative de la société actuelle.

En tant qu'agence chargée du développement des arts en Irlande, l'Arts Council doit impérativement adopter une approche proactive et ciblée pour garantir un droit fondamental¹: veiller à ce que tous ceux et toutes celles qui vivent en Irlande aient la possibilité de s'intéresser et de participer aux arts.

1 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies – Article 27.

- (1) Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
- (2) Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.





Déclaration de politique générale

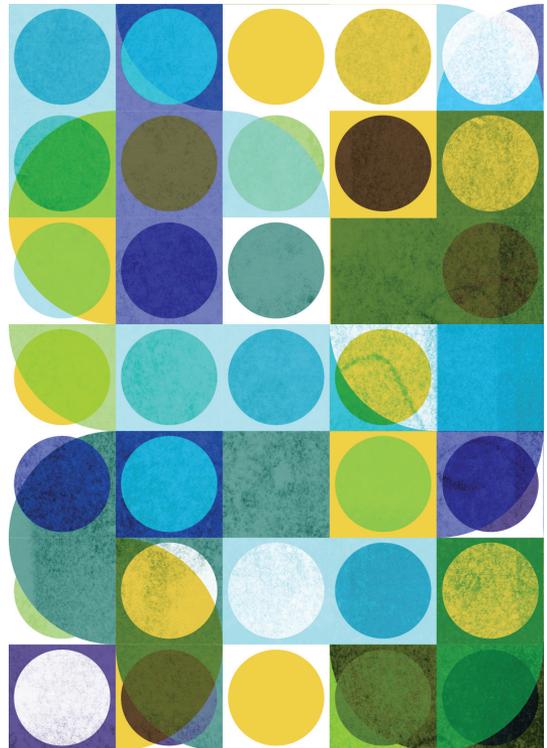
En publiant cette politique, nous nous engageons à prendre, au cours des prochaines années, des mesures qui nous permettront de mieux comprendre les inégalités dans les arts et de développer des solutions concrètes pour y remédier. Nous reconnaissons que notre politique doit être intégrée dès le départ à notre structure et nos pratiques institutionnelles. Nous nous efforcerons de faire en sorte que notre conseil d'administration, notre personnel, nos conseillers et nos intervenants reflètent et représentent au mieux la diversité au sein de l'Irlande contemporaine.

La diversité est une valeur organisationnelle fondamentale dans la stratégie décennale de l'Arts Council, « Making Great Art Work », qui courra jusqu'en 2025, axée sur le respect de la diversité de la pratique artistique, de l'engagement du public et des traditions socioculturelles. Cette valeur fondamentale témoigne de l'engagement de l'organisation et de son appréciation de la valeur de la diversité. Cette politique en matière d'EHRD vient placer l'égalité, les droits de l'homme et la diversité au cœur même des plans opérationnels et stratégiques de l'Arts Council. Ceci impliquera des changements fondamentaux dans nos structures et nos opérations, et s'appliquera également à tous ceux à qui nous apportons notre soutien pour la prestation des arts en Irlande.

L'Arts Council estime que toute personne vivant en Irlande a le droit de se montrer créatif, de s'intéresser aux arts, d'en profiter et d'y prendre part. Par cette politique d'EHRD, et dans le cadre de son rôle civique et statutaire, l'Arts Council :

- déclare son engagement absolu envers l'obligation du secteur public (et la législation sur l'égalité), qui interdit toute discrimination et exige que toutes les organisations financées par l'État prennent des mesures politiques positives pour promouvoir l'égalité des chances, de l'accès et des résultats pour tous ceux qui vivent en Irlande et ce, quel(le) que soit leur sexe, leur orientation sexuelle, leur état civil ou leur situation familiale, leur religion, leur âge, leur handicap, leurs origines ethniques ou leur appartenance à la communauté des gens du voyage. Par ailleurs, l'Arts Council considère que l'égalité des chances, l'accès et les résultats doivent être garantis quel que soit le contexte socio-économique ;
- affirme sa conviction qu'une organisation diversifiée est une organisation plus dynamique et plus efficace, et s'engage, en tant qu'organisme public, à devenir plus représentatif de la population irlandaise actuelle ;
- s'établit en défenseur de la diversité en tant que vecteur créatif, reconnaissant que davantage de diversité et d'égalité dans les arts vient enrichir la créativité en Irlande et a des répercussions positives sur le développement des arts, et ce, avec un rayonnement socioculturel et économique plus large ;
- estime que le secteur des arts doit refléter l'Irlande dans toute sa diversité, en garantissant l'égalité en termes de chances, d'accès, de participation, de résultats et de représentation ;
- s'engage à examiner et à ajuster ses programmes de récompenses et de financement, afin de veiller à ce que leurs lauréats et bénéficiaires reflètent davantage le profil de la population irlandaise contemporaine, y compris des groupes les plus défavorisés.

Pour en savoir plus sur la politique de l'Arts Council en matière d'EHRD ou pour contacter le responsable de projet d'EHRD, envoyez un e-mail à Olwen Dawe olwen.dawe@artscouncil.ie, ou pour contacter la responsable du développement stratégique, envoyez un e-mail à Monica Corcoran monica.corcoran@artscouncil.ie.





the arts
council
as chomhairle
ealaíon